

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE MINVERSHEIM

Arrondissement de
Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 23 septembre 2024

sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présents ou
représentés: **15**

Présents : MM. et Mme Franck LANG représenté par Brigitte VACELET,
Pascal MAILLET, Brigitte VACELET, Adjoint.

MM. et Mmes Éric WENDLING, Jean-Marc SCHEER représenté par Éric
WENDLING, Cécile DURRHEIMER, Annette FLECK, Philippe WIESER,
Patricia SCHEER, Christophe MATTER, Christophe LECHNER, Stéphanie
DUSSART, Muriel GAAB, Antoine BURG.

Conseillers absents : 0

Absent excusé :./.

Date de la convocation : 6 septembre 2024

DELC-045-2024

1- Commande publique

1.4- Autres types de contrats

Espace 4 : travaux sur plateforme PAV

Lors de l'entretien bisannuel de la plate-forme élévatrice de l'Espace 4, le technicien a constaté une panne du moteur du portillon. Cette panne empêche le fonctionnement de l'élévateur.

Vu le devis réceptionné,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide le remplacement du moteur du portillon de l'élévateur de l'Espace 4 ;
- confie ces travaux à l'entreprise AEF, sise 17 rue du Périgord à Wittenheim, pour un montant d'environ 1 257,54 € HT ;
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024 de la Commune ;
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif ;

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-046-2024

1- Commande publique

1.4- Autres types de contrats

Salle Polyvalente : travaux de relamping

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les frais d'électricité de la salle polyvalente sont importants au regard des hausses du coût de l'énergie ces dernières années.

Aussi, afin de réduire la consommation et ainsi de faire baisser la facture énergétique, il propose de remplacer les actuelles lampes néons par des lampes à technologie LED.

Pour un usage optimum, il conviendra d'ajouter un système de pilotage individuels des lampes par une tablette pour répondre au mieux aux différents besoins des utilisateurs de la salle.

Vu le devis réceptionné,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide le remplacement des lampes néons de la salle polyvalente par des lampes à technologie LED ;
- retient l'offre de fourniture desdites lampes de l'entreprise Electis, sise 3 rue Schertz à Strasbourg, pour un montant d'environ 9 822,72 € HT incluant le dispositif DALI de pilotage intelligent;
- autorise le Maire à consulter les entreprises pour la fourniture d'une tablette permettant l'utilisation de ce dispositif pour un montant d'environ 200 € HT ;
- autorise le Maire à demander les subventions règlementaires et notamment une subvention de 40% au titre du Fonds Vert ;
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024 de la Commune ;
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif ;
- indique que les travaux d'installation de ces lampes seront réalisés en régie.

(Vote : 14 voix pour, 1 abstention)

DELC-047-2024

7- Finances locales

7.10- Divers

Salle Polyvalente : plan de financement des travaux de relamping

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- adopte le plan de financement suivant pour les travaux de relamping de la salle polyvalente :

Coût de l'opération:	10 022,72 € HT
Subvention 40% Fonds Vert :	4 009,08 €
Fonds propres :	6 013,64 €

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-048-2024

7- Finances locales

7.1- Décisions budgétaires

Modifications budgétaires

Le Maire explique aux conseillers la nécessité d'enregistrer quelques modifications budgétaires afin de renforcer certains articles pour faire face aux dépenses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte les modifications budgétaires suivantes dans le budget de la Commune :

✓ **Annulation d'une écriture sur l'exercice 2023 :**

Dépenses de fonctionnement :

Art. 673 : Titres annulés sur exerc. antérieur:	+ 200 €
Art 6558 : Autres contrib. obligatoires:	- 200 €

✓ **Avances sur travaux**

Recettes d'investissement :

Art 238 opération 041 : Avanc. Sur commandes immo.corpo.:	+ 7 150 €
---	-----------

Dépenses d'investissement :

Art 21318 opération 041 : Autres bâtiments publics :	+ 7 150 €
--	-----------

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-049-2024

9- Autres domaines de compétences

9.1- Autres domaines de compétences des communes

Rapport annuel 2023 du SDEA sur le Grand Cycle de l'Eau, périmètre du Pays de la Zorn

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel de l'exercice 2023 sur le Grand Cycle de l'Eau, territoire Affluents du Rhin Secteur Zorn Moder, périmètre du Pays de la Zorn établi par le SDEA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- prend acte du rapport annuel 2023 sur le Grand Cycle de l'Eau, périmètre du Pays de la Zorn
- dit qu'il n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

(Vote : 14 voix pour, 1 abstention)

DELC-050-2024

9- Autres domaines de compétences

9.1- Autres domaines de compétences des communes

Rapport annuel 2023 du SDEA sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du périmètre de Hochfelden et Environs.

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel du SDEA de l'exercice 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour le périmètre de Hochfelden et Environs,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- prend acte du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour le périmètre de Hochfelden et Environs,
- dit qu'il n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-051-2024

9- Autres domaines de compétences

9.1- Autres domaines de compétences des communes

Rapport annuel 2023 du SDEA sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel de l'exercice 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement établi par le SICTEU de Mommenheim.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- prend acte du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement,
- dit qu'il n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-052-2024

7- Finances locales

7.5- Subventions

Demande de subventions pour voyage scolaire

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, la demande de subvention formulée par la gestionnaire du collège Gustave Doré de Hochfelden pour un voyage scolaire à La Chapelle d'Abondance du 16 au 21 juin 2024. Cette demande concerne 2 élèves de Minversheim.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide d'accorder une subvention de 32,50 € à :
 - ✓ Paul GERBER, domicilié 40 Rue Haute,
 - ✓ Evan WAGNER, domicilié 85 rue de l'Eglise,ayant participé au voyage à La Chapelle d'Abondance du 16 au 21 juin 2024.
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024 de la commune.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-053-2024

2- Urbanisme

2.2- Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

Avis sur permis de démolir

Le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal, la demande faite par M. Julien DOUCHY, domicilié 6 Rue des Prés à Minversheim, en vue de la démolition partielle du séchoir à tabac sis à la même adresse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- donne un avis favorable à cette démolition.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-054-2024

2- Urbanisme

2.2- Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

Avis sur permis de démolir

Le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal, la demande faite par Mme Patricia LIENHARDT, domiciliée 21A Rue de la Burgis à Niederaltdorf, en vue de la démolition du mur de clôture de la propriété située 82 rue Principale à Minversheim qui menace de s'effondrer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- donne un avis favorable à cette démolition.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-055-2024

1- Commande publique

1.4- Autres types de contrats

Salle Polyvalente : travaux de nettoyage de la toiture

Dans le cadre de la rénovation de la salle polyvalente, le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de faire nettoyer la toiture couverte de mousses.

Vu le devis réceptionné,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de faire nettoyer la toiture de la salle polyvalente par l'Entreprise Générale du Bâtiment MICHEL sise 10 avenue de la Gare à MOLSHEIM pour un montant d'environ 1 970 € TTC (micro-entreprise non assujettie à la TVA);
- précise que la dépense sera intégrée dans la partie « dépenses imprévues » du plan de financement de la rénovation de la salle polyvalente voté le 8 avril 2024 ;
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024 de la Commune ;
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif.

(Vote :10 voix pour, 4 abstentions, 1 voix contre)

1- Commande publique

1.4- Autres types de contrats

Adhésion à l'application d'information « PanneauPocket »

Afin de renforcer et de diversifier son système de communication, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'adhérer à la solution « PanneauPocket » afin d'offrir une source d'information communale supplémentaire à la population ;
- décide de tester cette application pendant un an pour un montant de 280 € HT et se réserve le droit de poursuivre ou de résilier l'abonnement à l'issue du contrat initial ;
- précise que les crédits sont disponibles au budget 2024 de la Commune ;
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Bernard LIENHARD